



croix-rouge insertion

FONDÉ PAR LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE +

CHARTRE ÉTHIQUE

Alimentation Durable et Solidaire



AVANT-PROPOS

La charte éthique Alimentation Durable et Solidaire, adoptée le 18 novembre 2025, par le Conseil d'Administration, a pour objectif d'assurer la cohérence, la légitimité et l'exemplarité des actions de Croix-Rouge insertion dans le domaine de l'alimentation. Elle constitue un cadre commun pour guider nos choix stratégiques, orienter nos pratiques et affirmer nos engagements auprès de nos partenaires, des personnes accompagnées et de la société civile.

Créée en 2011 par la Croix-Rouge française, Croix-Rouge insertion rassemble 15 établissements d'insertion par l'activité économique. Parmi eux, quatre – Appro 77, Capdife, Maia & Charente et Pré Vert – développent des activités dédiées à une alimentation durable et solidaire : production maraîchère, logistique et distribution solidaire, valorisation des biodéchets. Ces initiatives contribuent à bâtir des systèmes alimentaires à la fois durables, solidaires et ancrés dans les territoires. Avec cette charte, nous affirmons :

- **notre ancrage** dans les valeurs humanistes et solidaires du Mouvement Croix-Rouge,
- **notre engagement** pour une transition écologique et sociale juste,
- **notre volonté** de fédérer et d'harmoniser des pratiques agricoles et alimentaires responsables,
- **notre ambition** de garantir à toutes et tous un accès digne à une alimentation de qualité

L'accompagnement socio-professionnel



Nos activités agricoles et logistiques sont des supports d'insertion, permettant à chacun de trouver confiance, de se former et de se projeter dans un emploi durable.



Nos engagements :

- **Accueillir toute personne** sans condition, avec respect et bienveillance.
- Offrir **un environnement structurant et apprenant**, valorisant les compétences.
- Accompagner les parcours professionnels de façon individualisée.
- **Valoriser les métiers** autour de l'agriculture, de l'alimentation et de la logistique, tout en respectant les projets personnels.
- Promouvoir des **modèles économiques inclusifs, ancrés dans les territoires.**

La production agricole

Nos terres maraîchères incarnent un engagement concret pour une agriculture écologique et résiliente.



Nos engagements :

- Produire une **agriculture biologique, préserver** les sols, l'eau et la biodiversité.
- Favoriser la **diversité des cultures** pour renforcer la résilience.
- **Développer l'autonomie** (production de plants, pratiques locales).
- Inscrire nos pratiques dans une **économie circulaire**, limitant les déchets et les plastiques.



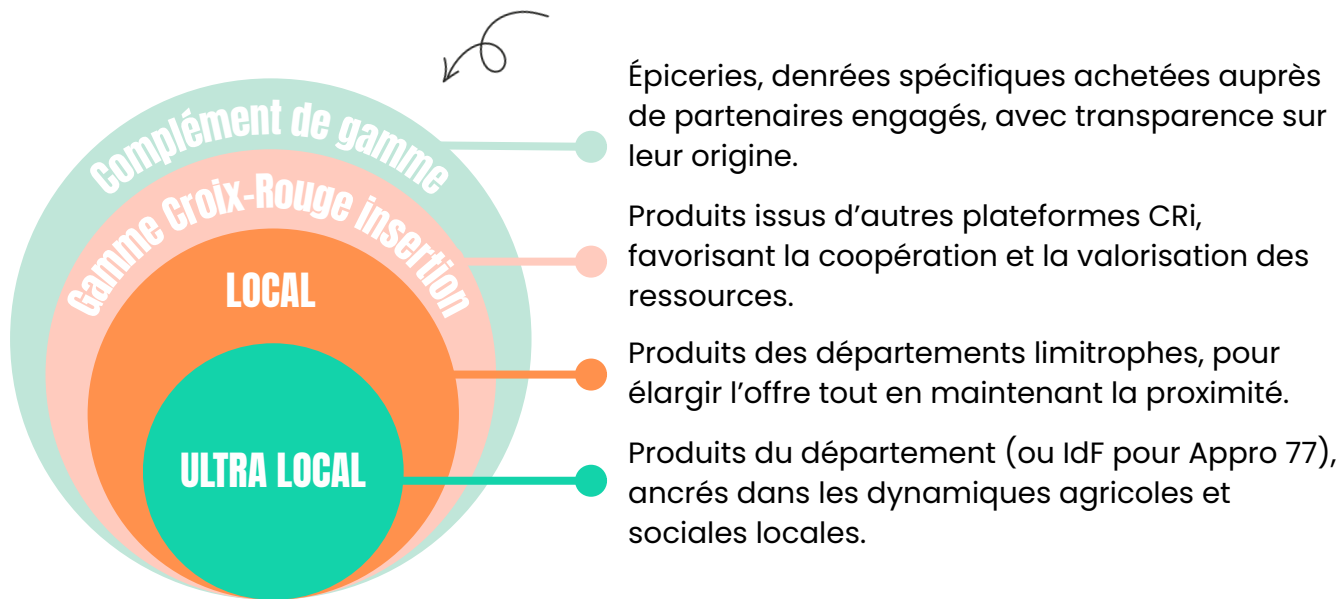
Approvisionnement des plateformes logistiques



Nos choix d'approvisionnement reflètent nos valeurs : qualité, proximité, durabilité et équité.

Nos engagements :

- **Valoriser des produits sains, locaux et accessibles** selon **une logique de proximité organisée en 4 niveaux** privilégiant le **Local**.



- **Soutenir l'agriculture paysanne et biologique.**
- **Intégrer des critères sociaux** (conditions de travail décentes).
- **Agir avec cohérence et transparence** sur l'origine et les choix de produits.



Logistique, transport et distribution

Notre logistique est conçue comme un levier de solidarité et de durabilité.

Nos engagements :

- **Réduire l'empreinte environnementale** (solutions bas carbone, circuits de proximité, réemploi des contenants).
- Garantir une logistique **inclusive**, créatrice d'emplois et de formations.
- Organiser une logistique **territorialisée**, adaptée aux contextes locaux.

Ancrage territorial et partenariats



L'alimentation durable se construit collectivement, avec et pour les territoires.

Nos engagements :

- **Coopérer** avec les acteurs locaux (collectivités, producteurs, associations, réseaux d'aide alimentaire).
- **Adapter** nos projets aux réalités territoriales.
- **Favoriser la sensibilisation et la participation citoyenne** autour de l'alimentation comme bien commun.



« Cette charte incarne une ambition collective : **faire de l'alimentation un levier d'inclusion, de solidarité et de transition écologique.** Elle est un cadre de référence partagé, lisible et exigeant, au service d'un avenir durable et commun. »

Nous contacter



Flavien GUITTARD

Directeur de l'établissement Maia & Charente
Pilote national Alimentation Durable & Solidaire
flavien.guittard@croix-rouge.fr



Mathilde REYNAUD

Chargée de mission nationale Alimentation
Durable & Solidaire
mathilde.reynaud@croix-rouge.fr



Pour consulter la version complète
de la charte, rendez-vous ici :



VERSION

COMPLÈTE